

Professionnels de santé

Les  
**bons réflexes**  
pour  
**vosre sécurité**



© MISG/DICOM - 02-2017 - © Fotolia.com

## ////// Sécurisez votre cabinet

Certains dispositifs de sécurité peuvent contribuer à sécuriser votre cabinet. Ces mesures de protections doivent être adaptées à votre situation et proportionnelles aux risques identifiés. N'hésitez pas à consulter le référent sûreté au sein des services de police et de gendarmerie pour définir ces vulnérabilités et identifier les solutions pertinentes. Il peut également intervenir auprès des collectivités afin d'évoquer les mesures de vidéo protection sur la voie publique notamment.

### ≡ Choisissez les dispositifs adaptés pour sécuriser vos locaux

Un certain nombre d'équipements peuvent contribuer à la sécurisation de vos locaux :

- Une porte blindée avec cornières anti-pinces ou un rideau de fer.
- Un système d'ouverture à distance: interphone ou visiophone.
- Un éclairage extérieur et intérieur performant et à l'épreuve du vandalisme.
- Une alarme signalant un mauvais verrouillage des issues secondaires.
- Un judas optique pour les issues servant aux livraisons ou un sas de livraison.
- Une caméra avec téléalarme couvrant l'entrée et la salle d'attente, reliée à un écran de contrôle placé dans votre bureau ou celui de vos collaborateurs.
- Un téléphone affichant le numéro de l'appelant pour identifier les auteurs d'injures ou de menaces par téléphone (à communiquer lors du dépôt de plainte).

### ≡ Sécurisez vos biens et votre matériel

- Votre matériel peut être protégé par des rangements fermés à clé et invisibles de l'extérieur pour le matériel médical de petite chirurgie, dangereux ou susceptible de détournement ; un tiroir fermant à clé pour ranger votre ordonnancier immédiatement après usage ; un kit antivol pour vos matériels informatiques (cadenas, câble d'acier...) ; un coffre-fort scellé.
- Limitez les objets de valeur, ceux susceptibles de devenir des armes et les stocks de produits ou matériels convoités, dans la salle d'attente et de consultation.
- Vous pouvez occulter les vitres si le cabinet est situé au rez-de-chaussée.
- Répertoirez et photographiez votre matériel de valeur (n° série, marque...) en cas de vol.
- Le soir, déposez vos fonds de caisse, votre recette dans un coffre-fort scellé.